

Le premier ministre a choisi le campus Jourdan pour devenir la « future vitrine de la recherche économique française »

# Naissance controversée de l'École d'économie de Paris

La création de l'École d'économie de Paris (EEP) ne fait pas – c'est le moins que l'on puisse dire – que des heureux. Critiques, jalousies, amertumes... « La future vitrine de la recherche française en économie », comme l'annonce l'ordre de mission signé par le premier ministre à la fin septembre, divise autant qu'elle rassemble. Son vice de naissance : avoir été attribuée sans aucun appel d'offres, sans aucune mise en concurrence de projets, à une équipe qui, et cela tout le monde en convient, n'a pourtant pas à rougir de son palmarès. Dans le petit monde de l'Université et de la recherche, personne ne veut dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas : « La victoire n'a pas été remportée à la loyale. »

Au 48 boulevard Jourdan, sur le futur campus de l'EEP, Thomas Piketty, qui en sera le futur directeur, veut désamorcer le procès. Statistiques à l'appui, il en appelle au juge de paix derrière lequel se rangent tous les scientifiques : les classements mondiaux qui étalonent à partir du nombre de publications parues dans les meilleures revues de la profession, chercheurs et établissements. Dans le palmarès le plus récent des départements européens d'économie, réalisé à partir des scores bibliométriques (publications et citations) entre 1991 et 2000, la London School of Economics (LSE) apparaît au premier rang européen, l'université de Toulouse au 9<sup>e</sup> rang, l'université Paris-I au 10<sup>e</sup> puis les différents centres du futur campus Jourdan au 21<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> rangs. Mais si on additionne ces trois derniers scores, la performance globale de Jourdan atteindrait le troisième rang européen et le premier rang français ! Une arithmétique qui risque de ne pas être entérinée par tous ses confrères.

Ce qui justifierait donc que l'équipe constituée autour de Thomas Piketty ait été choisie. « Le projet Jourdan nous est apparu comme étant le plus mûr, expli-

que-t-on au cabinet du ministre délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur François Goulard. Nous espérons qu'il aiguise les envies et suscite d'autres propositions. » Les futurs candidats, eux, seront soumis à la loi de la concurrence comme le prévoit d'ailleurs le projet de loi qui sera présenté en conseil des ministres le 23 novembre. Avec à la clé pour les heureux élus, un soutien financier que l'Etat promet important. Pour 2006, afin d'amorcer la création de ces pôles de recherche, le gouvernement devrait débloquer 300 millions d'euros, toutes disciplines confondues. L'EEP recevra une dotation initiale de 10 millions d'euros. En économie, le ministère estime qu'il n'y aura de la place au total que pour un ou deux projets.

L'ambition affichée est claire : pour créer des « marques mondiales », ce dont la France manque cruellement, il faut concentrer forces et moyens. Ces nouvelles entités construites autour d'un projet thématique auront un statut de fondation, donc de droit privé, pour leur permettre de lever des financements qui, aujourd'hui, constituent le talon d'Achille du système français. Et les capitaux pourront être d'origine publique ou privée.

Dans le paysage hexagonal, seule l'université Toulouse-I, qui depuis longtemps est reconnue à l'étranger comme « la réussite française », peut d'ores et déjà afficher une telle ambition. Emboitant le pas à l'équipe de Jourdan, elle vient d'annoncer son intention de créer « Toulouse sciences économiques ». Marc Ivaldi, responsable du projet, évalue à 20 millions d'euros, la mise nécessaire pour assurer le financement pérenne d'une équipe de recherches d'une trentaine de chercheurs et la création de quelques chaires de professeurs invités. « La standardisation des diplômes en Europe a créé un marché, explique-t-il.

## Des effectifs en hausse grâce... à la gestion

► NOMBRE D'ÉTUDIANTS, EN FRANCE, EN 3<sup>E</sup> CYCLE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET GESTION

	TOTAL ÉTUDIANTS	% D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
1997	21 229	18
1998	21 247	19
1999	21 852	21
2000	22 566	23
2001	24 257	23
2002	26 096	26
2003	28 113	28
2004	31 359	30
2005	32 797	31

Source : Ministère de l'éducation nationale

Nous devons être en mesure d'attirer les meilleurs étudiants du monde entier : c'est là le véritable enjeu de la réforme. »

Les meilleurs étudiants... et les meilleurs professeurs. Le constat est partagé par tous. « La recherche en économie subit de plein fouet la fuite des cerveaux, souligne Daniel Cohen, professeur à l'École normale supérieure (ENS). Elle prélève chaque année une taxe considérable sur notre production de meilleurs élèves. Après quatre années passées aux États-Unis pour préparer un Phd (un doctorat), les étudiants ont du mal à revenir car ils reçoivent des offres incroyables alors qu'en France pour faire de la recherche, il faut vraiment avoir la foi. » Les professeurs se laissent aussi séduire par les sirènes étrangères. Le plus souvent américaines, où il n'est pas rare que les salaires atteignent, pour les meilleurs d'entre eux, 150 000 dollars (128 000 euros) par an quand, en France, un professeur d'université en fin de carrière peut espérer juste un peu plus de la moitié. Mais outre-Atlantique, les salaires sont souvent aussi indexés sur le nombre de publications, de citations, la satisfac-

tion des étudiants, voire le nombre de contrats rapportés au département de recherche. Les universités européennes de Dublin, de Genève ou de Grande-Bretagne attirent également des chercheurs de plus en plus friands des doubles affiliations.

La loi sur la recherche peut-elle inverser cette tendance et permettre aux établissements français de ne pas se laisser distancer dans la compétition mondiale ? Pierre-Yves Henin, le président de l'université Paris-I, qui s'est associé au projet Jourdan, le souhaite évidemment mais il ne peut s'empêcher de redouter que la voie retenue par le gouvernement ne mette en péril le tissu universitaire. « Il est dommage que pour obtenir le soutien de l'Etat, on nous invite à sortir du cadre de l'Université, déplore-t-il. Le transfert des compétences et des moyens au niveau d'une fondation ne peut que susciter des interrogations et il faudra veiller à ce que cela n'aboutisse pas à un affaiblissement des établissements. » Ce dont se défend fermement le ministère. ■

LAURENCE CAMEL

## Thomas Piketty :

« Il n'est pas sain qu'une dizaine d'universités américaines monopolisent la production du savoir »

Le premier ministre, Dominique de Villepin, a annoncé, fin septembre, la création de l'École d'économie de Paris dont vous serez le directeur. Le cahier des charges est ambitieux : cette école devra être capable de se mesurer avec les meilleures institutions mondiales en la matière. Le paysage français est-il à ce point sinistré ?



DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Pour exister au plan mondial, il faut une taille critique qu'aucun établissement parisien, seul, n'est capable d'offrir. La création de l'École de Paris est l'aboutissement d'un travail engagé il y a une quinzaine d'années par François Bourguignon, aujourd'hui économiste en chef à la Banque mondiale, et Roger Guesnerie, professeur au Collège de France, visant à regrouper sur un même site plusieurs entités de recherche et de formation. La première pierre a été posée en 1988 avec la création du laboratoire Delta, commun entre l'École normale supérieure (ENS), l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess) et le CNRS. Puis sont venus nous rejoindre le département de sciences sociales de l'ENS, le Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquée à la planification (Cepremap), l'Institut national de recherche agronomique (Inra), tout cela en partenariat avec l'université Paris-I... Mais cette juxtaposition de structures ne peut nous

donner la visibilité dont nous avons besoin pour mener un projet d'envergure internationale : un étudiant de Shanghai ou de Toronto ne peut rien y comprendre. La création d'une école clairement identifiée dans ses objectifs et ses moyens devrait y remédier. Le statut de fondation nous donnera une souplesse de fonctionnement qui fait souvent défaut pour mener une politique active d'aide au retour des chercheurs français. En nous permettant par exemple de créer des chaires temporaires avant que ne s'ouvrent des postes permanents dans les établissements parties au projet.

### Quels sont ces objectifs ?

Il n'est pas sain qu'une dizaine d'universités américaines monopolisent la production du savoir en économie, il n'est pas normal que la validation de la recherche, le déroulement des carrières soient aux mains d'un seul pays. Ce n'est pas une question d'idéologie. Mais il est nécessaire de trouver un autre équilibre. L'Europe et le reste du monde doivent pouvoir se penser sans avoir comme référence implicite la réalité américaine. La nomination de François Bourguignon à la Banque mondiale est, si l'on peut dire, l'arbre qui cache la forêt. Derrière lui travaillent trois cents économistes tous formés dans des universités anglo-saxonnes. Notre ambition est de

faire de l'école un lieu attractif pour les chercheurs du monde entier, et en particulier pour les chercheurs français qui se sont exilés outre-Atlantique pour bénéficier de conditions de travail qu'ils ne trouvent pas ici. Cela va au-delà de la question du salaire. Les États-Unis offrent un environnement pour la recherche d'une incomparable qualité.

Mais il y a une opportunité à saisir. Depuis le 11 septembre 2001, les États-Unis ouvrent moins généreusement leurs frontières et la politique étrangère de George W. Bush a des effets repoussoirs sur nombre d'étudiants originaires de pays en développement.

### En aurez-vous les moyens ?

Il faut être réaliste : en termes de moyens, nous sommes encore très loin de pouvoir rivaliser avec la London School of Economics ou avec le Massachusetts Institute of Technology (MIT), dont les budgets se comptent en centaines de millions de dollars. Mais la première dotation de 10 millions d'euros accordée par le gouvernement donnera une impulsion décisive au projet et nous permettra de réaliser les premiers investissements en infrastructures dont nous avons besoin. Le site du boulevard Jourdan qui abritera l'école date de 1945 et comprend encore des bâtiments provisoires ! Nous allons débiter avec le soutien de l'Etat mais nous espérons pouvoir élargir nos sources de financements à d'autres collectivités

publiques, voire à des partenariats privés.

Notre mission est de montrer que l'économie est une discipline ouverte sur la société capable d'éclairer de façon utile le débat public. L'analyse des politiques publiques, le questionnement sur les enjeux globaux seront au cœur du travail de recherche que nous entendons développer. Pas uniquement de façon théorique mais en interaction avec les institutions qui mettent en œuvre ces politiques. Un master axé sur la coopération internationale sera créé en collaboration avec l'Agence française de développement. Notre projet est ouvert. Il repose sur un partenariat entre tous les acteurs désireux de se saisir de ce nouvel outil. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE CAMEL

### CV

2002 Prix du meilleur jeune économiste (Le Monde - Le Cercle des économistes).  
2000 Directeur d'études à l'Ehess. Il est responsable depuis 2004, de la formation Analyse et politiques économiques.  
1993-1995 Professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology (MIT).  
1993 Il obtient son doctorat d'économie à l'Ehess et à la London School of Economics et soutient sa thèse (« Essais sur la théorie de la redistribution des richesses »), qui lui vaudra le prix de la thèse de l'Association française de science économique.

## LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE

# Le succès des foires de Champagne

PIERRE BEZBAKH

maître de conférences à l'université Paris-Dauphine

A L'HEURE où l'Etat tente de relancer la dynamique de la croissance économique par des « pôles de compétitivité » dispersés dans les régions françaises, l'exemple des foires de Champagne nous montre comment l'intervention de pouvoirs locaux a pu favoriser les échanges.

Du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, l'Europe occidentale connut un essor économique remarquable reposant sur l'augmentation de la production agricole et le dynamisme des villes. Les cités abritaient de multiples corps de métiers s'adonnant en particulier à la production textile (toiles grossières ou de qualité, vêtements pour riches et pauvres, gants, tapisserie...), à la ferronnerie, l'orfèvrerie, la joaillerie, à la fabrication d'armes, d'outils agricoles ou domestiques, de meubles, d'ustensiles de cuisine... Cette production urbaine s'échange essentiellement contre des biens alimentaires provenant des campagnes voisines, mais aussi contre des produits provenant de régions lointaines, développant ainsi une sphère marchande toujours plus importante, au sein d'une société qui ne se réduit plus à la confrontation entre seigneur et serfs.

Mais pour exister, une économie d'échange nécessite des lieux spécifiques, garantissant que les biens et les personnes seront protégés, que les litiges seront tranchés pacifiquement dans le respect de règles légales affichées, que des moyens monétaires appropriés seront à leur disposition.

C'est à la réalisation de ces conditions que s'attelèrent les comtes de Champagne, à partir du XI<sup>e</sup> siècle. Les villes de Lagny, Bar-sur-Aube, Provins et Troyes hébergeaient chaque année six grandes foires dont la célébrité attirait des marchands de France, d'Italie, de Flandres, d'Angleterre, d'Allemagne... Provins et Troyes connaissaient chacune une foire « chaude » en été et une foire « froide » en hiver.

Alors que ses prédécesseurs avaient déjà favorisé l'essor commercial de Troyes, le comte Thibaut II le Grand (1125-1152) et son fils Henri I<sup>er</sup> « le libéral » (1152-1181) amplifièrent encore cette politique de soutien. Leur rôle a d'abord consisté à créer un climat de tolérance vis-à-vis des communautés « étrangères », comme par exemple l'importante communauté juive, qui a compté parmi ses membres Rachi (Rabbi Chlomo ben Isaac, 1040-1105), fondateur d'une école talmudique qui rayonnera sur tout le judaïsme européen. Il s'agissait également d'assurer la sécurité : en 1137, Thibaut II accorde aux marchands traversant le comté le « conduit des foires », qui garantit leur protection. Il fallait entretenir les halles, assurer la justice rendue par le prévôt de la ville, accorder des exemptions fiscales incitatives, assainir la cité (Henri I<sup>er</sup> assainit les terrains marécageux, aménagement des égouts...). Des ateliers monétaires furent créés, fabriquant des espèces de bon aloi, acceptées loin de leur lieu d'émission, comme le « provinois » de Champagne. Des changeurs étaient accrédités et contrôlés par le comte, et leur nombre limité. Des instruments d'échanges provisoires étaient également mis à la disposition des marchands, sorte de jetons dont l'usage était limité à la durée de la foire, convertis en espèces à la fin des transactions.

Les cités et foires de Champagne entrèrent dans une phase de déclin à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle en raison de l'essor d'autres grands lieux d'échange (région parisienne, Bourgogne, Avignon, cités allemandes...), du développement d'autres grands axes de communication (axe rhénan, routes directes entre l'Allemagne et l'Italie, liaison maritime Italie-Flandres), mais aussi du renforcement du pouvoir monarchique, qui déplace vers l'ouest le cœur économique du royaume et affaiblit le rôle des seigneurs féodaux.

« Une économie d'échange nécessite des lieux spécifiques »